

Les pesticides interdits exportés par l'Europe tuent les paysans du Sud

Chaque année, des dizaines de milliers de tonnes de pesticides hautement dangereux, interdits dans l'Union européenne, sont néanmoins fabriquées pour l'exportation. Cette odieuse politique de deux poids deux mesures est une forme d'exploitation dans les champs du Sud. Pendant que les travailleurs et leurs familles souffrent, les fabricants de pesticides profitent.

En 2020, la Commission européenne a publié une stratégie sur les produits chimiques qui s'engageait à mettre fin à cette pratique odieuse. Pourtant, elle n'a pas encore proposé de législation pour tenir sa promesse.

La reconnaissance du fait que le corps humain est le même pour chaque membre de la famille humaine, indépendamment du lieu de résidence ou de la couleur de la peau, devrait conduire à des interdictions effectives d'exporter des pesticides interdits.

Vivre dans la dignité

L'impératif moral d'une interdiction des exportations de pesticides interdits est clair. L'exportation de pesticides interdits à partir de

l'Europe cause de graves préjudices aux individus et aux communautés des pays en développement. L'exposition à des pesticides dangereux provoque, entre autres, des cancers, la stérilité, le diabète, des maladies neurologiques telles que la maladie de Parkinson et la maladie d'Alzheimer, ainsi que des troubles des systèmes endocrinien et immunitaire. Elle affecte les adultes, mais aussi les nouveau-nés, provoquant des malformations congénitales, ainsi que des handicaps neurodéveloppementaux, notamment une réduction du quotient intellectuel.

Les personnes ont le droit à la santé et le droit de vivre dans la dignité. La pratique européenne consistant à exporter des pesticides interdits constitue une violation flagrante de ces droits fondamentaux.

Certains acteurs de l'industrie ont parfois affirmé que si seuls les travailleurs utilisaient des équipements de protection individuelle, les pesticides interdits pourraient être uti-

lisés en toute sécurité. Cela ne tient pas compte du fait que ces équipements ne sont souvent pas disponibles ou accessibles, en particulier pour les travailleurs vivant dans la pauvreté, et que les températures élevées dans les champs rendent souvent impossible l'utilisation d'équipements de protection. Cet argument fait également peser le fardeau sur le maillon le plus faible de la chaîne de valeur agricole. Enfin, il ne tient pas compte de l'impact sur les écosystèmes, en particulier sur les pollinisateurs et la perte de biodiversité.

Corruption

Certains gouvernements ont fait valoir que chaque pays est souverain pour décider de ce qu'il doit importer. Cet argument ne tient pas compte du fait que la plupart des pays en développement n'ont pas la capacité de gérer les informations nécessaires pour prendre de telles décisions. Il néglige également les obligations des États en matière de droits de l'homme en ce qui con-

cerne les conséquences prévisibles de leur comportement dans d'autres pays. En outre, cet argument ne tient pas compte du fait que, dans les États où la gouvernance est faible, la souveraineté est souvent accaparée par les intérêts des entreprises et mise à leur service, notamment en raison de la corruption, au détriment des droits de l'homme et de la production alimentaire pour la population locale.

Certains acteurs ont également fait valoir qu'une interdiction européenne des exportations de pesticides interdits ne ferait que déplacer la production ailleurs, privant l'industrie européenne de revenus sans résoudre le problème. Cet argument est moralement indéfendable. S'il était accepté, il justifierait la suppression des protections du travail, de la sécurité sociale, de l'abolition de l'esclavage et de nombreuses autres protections des droits de l'homme obtenues de haute lutte.

Un véritable leadership exige de faire face aux coûts économiques à court terme d'une bonne action. Les

